



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL PEU ÉLEVÉE



Avec 28 % de salariés à temps partiel, la branche montre un recours limité au temps partiel. De plus, il est à noter que la plupart des salariés concernés déclarent avoir fait le choix de ne pas travailler à temps plein et considère la possibilité de travailler à temps partiel comme un avantage.



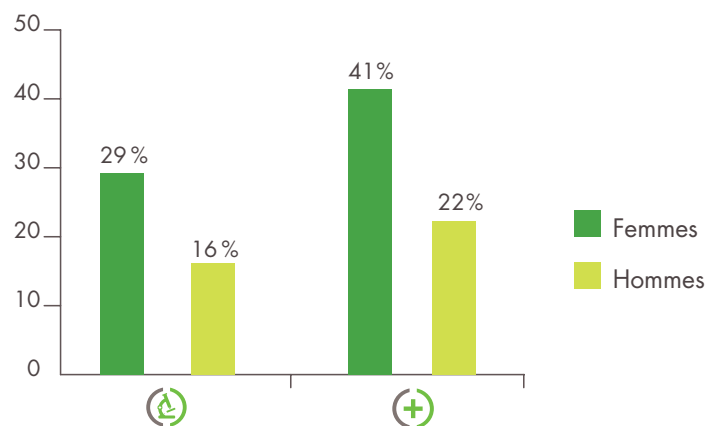
FEMMES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont presque deux fois plus souvent que les hommes à temps partiel.

Répartition des salariés par durée du temps travail


Temps de travail			Ompl
Temps complet	72 %	62 %	68 %
Temps partiel	28 %	38 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %

Répartition des salariés à temps partiel par genre



 Secteur santé

Branche professionnelle



 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



PRÉSENCE INÉGALE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Les régions Île-de-France, Corse, Centre et les DOM se démarquent par un taux de salariés à temps partiel inférieur d'au moins cinq points à la moyenne nationale.

Répartition des salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	32 %	40 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	24 %	36 %
Auvergne, Rhône-Alpes	32 %	42 %
Bourgogne, Franche-Comté	33 %	41 %
Bretagne	30 %	38 %
Centre	23 %	35 %
Corse	18 %	31 %
DOM	17 %	26 %
Île-de-France	22 %	32 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	27 %	40 %
Normandie	27 %	38 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	27 %	42 %
Pays de la Loire	29 %	40 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27 %	38 %
Moyenne	28 %	38 %

Source: DADS 2012